



**Garde à Domicile : vers une reconnaissance**



## Gammes asbl

Rue De Crayer 2  
1000 Bruxelles

Tél. : 02 537 27 02  
Fax: 02 538 82 49

info@gammesasbl.be  
www.gammesasbl.be

### Gammes aujourd'hui

En 1999, dans une perspective visionnaire, cinq centres de coordination d'aide et soins à domicile, quatre missions locales pour l'emploi et trois centres de formation s'unissent pour fonder Gammes. D'une part, Gammes répond à un besoin criant de **garde à domicile** dû au vieillissement de la population et à la diminution du temps d'hospitalisation. Et d'autre part, l'Asbl est née du constat d'un nombre important de **demandeur d'emploi peu qualifié** sur le marché de l'emploi en Région bruxelloise.

Voyant dans le dispositif des **Programmes de Transition Professionnelle (PTP)** une opportunité pour démarrer l'activité, les fondateurs de Gammes reçoivent de la part des autorités de tutelle de l'époque un agrément pour 40 postes PTP de gardes à domicile.

En 2005, l'association embauche 20 gardes à domicile sous contrat à durée indéterminée grâce au financement régional dans le cadre des **Agents Contractuels Subventionnés Rémunérés (ACSR)**. Cette même année, Gammes est agréée en tant qu'**Initiative Locale de Développement de l'Emploi (ILDE)** en Économie Sociale. À ce jour, Gammes représente une Asbl de plus de **73 personnes dont 64 gardes** et le personnel encadrant.

**En 2012**, Gammes a servi 244 **bénéficiaires** et géré 314 **nouvelles demandes** dont 36% ont été prises en charge. La même année, Gammes a enregistré un taux de **mise à l'emploi** de 24%, et a embauché **250 personnes** depuis sa création.

### L'aide à Domicile, c'est quoi ?

Gammes propose un service de Garde à Domicile dans les 19 communes de Bruxelles pour les adultes désorientés (Alzheimer et autres démences), en soins palliatifs, en fin de vie, en perte d'autonomie, en convalescence ou sortie d'hôpital, handicapés (physique et/ou mentale), ou encore atteints de maladies telles que Parkinson, sclérose en plaques, dépression, cancer, thrombose, embolie pulmonaire ou AVC.

Le garde **soutient le bénéficiaire dans ses gestes et activités du quotidien** afin qu'il puisse rester dans son milieu de vie naturel. Il a pour mission d'assurer une présence continue de jour comme de nuit auprès d'une personne pour garantir sa sécurité et son confort à son domicile. Son action s'inscrit donc dans la durée, contrairement à l'aide familiale dont l'action s'inscrit davantage dans la réalisation de tâches d'aide à la vie journalière (prestations de courte durée).

Il assure une présence axée sur la sécurité, l'hygiène et le confort du bénéficiaire. Avec l'accent mis sur la **stimulation de l'autonomie du bénéficiaire**, le garde va s'adapter à ses habitudes et le soutenir dans ses activités. Il constitue aussi un point de relais entre les



différents intervenants d'aide à domicile professionnels et les proches, et permet en tant que tel une meilleure transmission d'informations.

### Les enjeux de la reconnaissance du métier

En région wallonne et flamande, le métier de garde à domicile est reconnu par les pouvoirs subsidiaires depuis plusieurs années déjà. Il n'en est pas de même à Bruxelles, c'est pourquoi la reconnaissance de ce métier par **l'inscription de la reconnaissance du métier dans la prochaine déclaration de politique régionale et communautaire à Bruxelles** est devenue une priorité absolue pour Gammes.

### *Besoin croissant des demandes*

Face aux évolutions de l'organisation des soins de santé, le développement du système d'hospitalisation d'un jour, les retours d'hospitalisation précoces, l'évolutions des soins palliatifs, le vieillissement démographique et les pathologies qui sont liées au vieillissement, **les demandes d'Aide a domicile ont augmenté tout en devenant plus complexes.**

Gammes fait actuellement face à une demande de garde à domicile en Région bruxelloise qui ne cesse de croître alors que l'offre ne suit pas. Le manque d'effectif professionnel ne permet pas de faire face aux demandes de garde importantes laissant les familles dans des situations devenues compliquées et difficiles à gérer. En 2012, **64%** de ces **nouvelles demandes n'ont pas abouti** par manque d'offre de garde à domicile ou en raison d'un coût de prestation trop élevé.

Face aux nombreuses demandes et à la spécificité du métier de Garde à Domicile, le métier est aujourd'hui devenu un **maillon indispensable dans la chaîne des soins à domicile** complémentaire aux métiers déjà existants et reconnus. Il permet d'assurer une présence continue auprès de personnes dépendantes pour leur garantir sécurité et confort.

### *Lutte contre les dérives*

Un des enjeux de la reconnaissance du métier est de pouvoir **éviter toutes les dérives rencontrées**, tant au sein d'entreprises peu scrupuleuses en matière de respect du droit du travail que via le travail au noir. Ces pratiques ont lieu au détriment de la qualité de soins pour les bénéficiaires et imposent un coût horaire souvent exorbitant.

À ce jour, cette déprofessionnalisation de l'offre de services est à la fois inquiétante et incohérente avec les engagements politiques de l'ensemble des partis sur un renforcement des aides à domicile.



## Gammes asbl

Rue De Crayer 2  
1000 Bruxelles

Tél. : 02 537 27 02  
Fax: 02 538 82 49

info@gammesasbl.be  
www.gammesasbl.be

### Emploi et Insertion socioprofessionnelle

Souhaitant rester le plus longtemps possible à domicile, la garde à domicile permet de prolonger l'autonomie et le confort des personnes en demande de soins. Face aux réalités démographiques liées au vieillissement de la population, entre autres, le métier répond à une demande qui ne cesse de croître, d'où la voie indiquée d'une **professionnalisation du service**, faite de droits, mais aussi de critères et normes à respecter et ce, pour le plus grand bien de la collectivité.

Après une formation via un partenaire de l'insertion socioprofessionnelle, Gammes offre à ses travailleurs en programme de transition professionnelle une **formation continue** de 250 heures par an en moyenne. Le résultat est un **service de qualité salué par nos bénéficiaires** et une **formation adaptée et accessible à des publics peu qualifiés**.

Enjeu économique de poids en Région Bruxelloise, **l'embauche de publics peu qualifiés** est une nécessité évidente sur laquelle l'ensemble des élus s'est engagé en déclarant notamment de renforcer les offres de formation. Forte de 15 ans d'expérience en la matière, nous pensons que pour les travailleurs et futurs travailleurs du secteur de l'aide et des soins à domicile, il est important d'envisager des **mécanismes de transition professionnelle** : tout comme les métiers d'aide familiale et d'aide-soignant actuellement, on pourrait créer dans la perspective d'une reconnaissance du métier un tronc commun (compétences communes aux métiers) entre les métiers de Garde à domicile - Aide familial - Aide-soignant. La formation de base à ce socle commun de formation serait ensuite complétée par des formations spécifiques.

